V.T-C

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 euros

Immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE sous le numéro 908362312

Siège social : 34 Place du Général de Gaulle, 59000 - LILLE

Ci-après dénommé "la Société",

PROCÈS VERBAL DE DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 24/10/2024, l'associé unique et président, AZAIEZ Badii, a pris les décisions suivantes :

- la fin des fonctions de dirigeant de AZAIEZ Badii
- l'approbation de la qualité de nouvel associé à CHOUIKHA Rached
- la nomination en tant que président de CHOUIKHA Rached
- l'agrément à la cession des actions,
- la constatation de la cession,
- la délégation des pouvoirs en vue des formalités.

Résolution 1 - Démission de AZAIEZ Badii

L'associé unique prend acte de la démission de **AZAIEZ Badii** de ses fonctions de dirigeant de la Société, à compter du jour de la cession.

L'associé unique lui donne quitus de sa gestion.

Résolution 2 - Approbation de la qualité de nouvel associé de CHOUIKHA Rached

L'associé unique décide de donner la qualité d'associé de la Société à **CHOUIKHA Rached,** à compter du jour de la cession.

Résolution 3 - Nomination de CHOUIKHA Rached

L'associé unique décide de nommer **CHOUIKHA Rached** président de la Société, à compter du jour de la cession.

Résolution 4 - Agrément de la cession

L'associé unique, après avoir pris connaissance du projet de cession formé entre :

- **AZAIEZ Badii** ("le Cédant")
- et **CHOUIKHA Rached** ("le Cessionnaire") demeurant à 18 Rue de la République, 69150 Décines-

Charpieu,

de céder, la pleine propriété de 1 de actions de la SASU V.T-C lui appartenant,

autorise cette cession.

Résolution 5 - Constatation de la cession

L'associé unique approuve et constate la cession.

Résolution 6 - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui est décidé ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à LILLE, le 24/10/2024

Signature de l'associé unique :

